Handisport et sport adapté

Sport adapté ou handisport, de nombreuses pratiques sportives sont possibles à Pessac.

Handisport ou sport adapté ?

On peut distinguer quatre types de handicap : la déficience visuelle, la déficience auditive, la déficience motrice, la déficience mentale.

- **Le handisport** est destiné aux handicapés moteurs, visuels et auditifs
- **Le sport adapté** est destiné aux personnes présentant un handicap mental ou psychique.

Il existe 2 fédérations sportives multisports agréées en France correspondant à ces différences :

La Fédération Française Handisport (handicap moteur et sensoriel).
Suivez ce lien pour accéder au site internet de la Fédération Française Handisport.

La Fédération Française du Sport Adapté (handicap mental et troubles psychiques, troubles de l'adaptation). Suivez ce lien pour accéder au site internet de la Fédération Française du Sport Adapté.

Pôle ressources national sport et handicaps (PRNSH)

Le Ministère chargé des sports a créé le Pôle ressources national sport et handicaps (PRNSH) en 2003. Implanté au sein du CREPS Centre Val de Loire, le PRNSH a pour mission d'accompagner les acteurs qui oeuvrent au développement et à la promotion des activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap.
Suivez ce lien pour accéder au site internet du Pôle Ressources National Sport et Handicaps.

Handisport

Le handisport s'adresse lui aux personnes en situation de handicap physique. C'est à dire les personnes présentant une déficience auditive, motrice ou visuelle. La Fédération Française Handisport (FFH) propose 30 sports différents.

Handisport à Pessac

Les Archers de Pessac

contact : lesarchersdepessac.com - tiralarcdepessac@sfr.fr

Pessac athletic club

Cette association multisport est labellisée "Valides Handicapés") - contact :pac.athletic@gmail.com

USSAP Boxe

L'USSAP (Union Sportive de Saige et Amis de Pessac) est labellisée "Valides Handicapés") - contact : ussapboxe@orange.fr

Sport adapté

Le sport adapté s'adresse aux personnes en situation de handicap psychique ou mental. C'est à dire les personnes présentant une déficience intellectuelle, une maladie mentale ou des troubles du comportement et de la conduite. En France, les sports adaptés sont regroupés sous la Fédération française du sport adapté, qui a pour but de proposer aux personnes des solutions pédagogiques pour pratiquer le sport, avec pas moins 86 disciplines sportives.

Sport adapté à Pessac

Association Sportive Alouette Bersol

L'ASAB (Association Sportive Alouette Bersol) association loi 1901 en activité depuis 1984 à Pessac affiliée à la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté) propose aux enfants et adultes en situation de handicap mental ou psychique des activités de Sport Adapté. Il s'agit de l'association de Sport Adapté la plus importante de la région Nouvelle Aquitaine avec 190 adhérents pour 7 activités : activités motrices, basket, football, judo, natation, pétanque, tennis. Le spratiquant peuvent participer à des compétitions régionales et nationales.
L'association accueille des personnes à titre individuel ou par l'intermédiaire des établissements venant de plusieurs communes de Gironde. L'équipe d'encadrants bénévoles est renforcée par des professionnels diplômés garantissant la pratique de l'activité adaptée aux adhérents en toute sécurité (natation, judo, tennis, basket).

Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur le site de l'ASAB :www.pessac-alouette-bersol.com

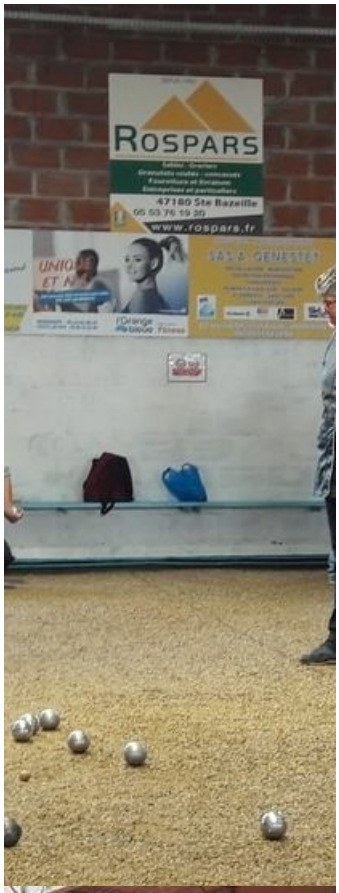
PRATIQUE DU SPORT ADAPTÉ










ROSPARS
47180 Ste Bazeille
www.rospars.fr



Si votre association sportive propose des acivités handisport ou de sport adapté , et que vous souhaitez apparaître sur cette page, merci de nous contacter via le formulaire de contact.

Photos des précédentes éditions de la JNSH

CONTACT

Animation et vie sportive

05 57 93 66 83
Courriel

Centre communal d'action sociale

05 57 93 67 67
Courriel

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :

uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS